

## 210286 - La prononciation du sermon du haut de la chaire constitue-elle une innovation?

---

### question

Comment juger la prononciation du sermon de la fête du haut de la chaire? J'ai entendu des amis dire que cela constitue une innovation claire...Est-ce exact?

### la réponse favorite

Louanges à Allah

Premièrement, le Prophète (Bénédition et salut soient sur lui) n'avait pas l'habitude d'adresser un sermon aux gens le jour de la fête du haut d'une chaire selon l'avis le mieux argumenté.

Al-Bokhari(Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) écrit dans son Sahih (2/17): chapitre sur le déplacement au lieu de prière non doté d'une chaire

Ensuite il rapporte qu'Abou Said al-Khoudri (956)a

dit: **«Quand le Messager d'Allah (Bénédition et salut soient sur lui) se rendait au lieu de prière lors des fêtes de fin de Ramadan et du Sacrifice, il commençait d'abord par la prière, après quoi il se retournait et se mettait debout face aux gens assis en rangées, pour les sermonner, leur faire des recommandations et leur donner des ordres. Quand il avait une expédition à envoyer, il la décidait, ou un ordre à donner il l'exprimait avant de rentrer.»**

Abou Said poursuit: cette pratique fut maintenue

jusqu'au moment où je sortis en compagnie de Marwan , alors gouverneur de Médine, pour aller accomplir la prière marquant la fête de fin de Ramadan ou du Sacrifice. Arrivés sur l'aire de prière, je découvris à ma grande surprise une chaire fabriquée par Kathir ibn as-Salt.

Marwan me surprit encore puisqu'il allait monter sur la chaire. Je me saisis d'un pan de son manteau et le tirai et il résista, passa , monta et fit son sermon avant la prière. Je lui dis:

-«**Vous avez changé, au non d'Allah!**»

-«**Abou Said! Ce que tu sais relèvedésormais du passé!**»

-«**Ce que je sais l'emporte sur ce que je ne sais pas.**»

-«**Les gens n'attendent pas après la prière. C'est pourquoi j'ai placé le sermon avant la prière.**»

Ibn al-Qayyim (Puisse

Allah lui accorder Sa miséricorde) dit :« Le lieu de

prière n'était pas doté d'une chaire et l'on n'en apportait pas depuis la

ville. Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui)ne

prononçait son sermon que debout à même le sol. Djaber

dit: **«J'étais présent aux côtés du Messager d'Allah (Bénédiction et salut**

**soient sur lui) lors d'un jour de fête. Il fit la prière avant de prononcer le**

**sermon. Il n'y avait eu ni appel ni rappel de la prière. Il se mit debout en**

**s'appuyant sur Bilal, ordonna la crainte d'Allah,**

**exhorta les gens à Lui obéir, sermonna les gens et leur rappela (leurs**

**devoirs). Puis il se rendit à la place réservée aux femmes, les sermonna et**

**leur rappela.»** (Cité dans les deux Sahih)

Extrait de Zaad al-maad

(1/429).

Ibn Radjab (Puisse

Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **«La plupart de ses sermons prononcés**

**sur une chaire se déroulaient dans la mosquée; seuls ceux prononcés lors des**

**deux fêtes et au cours du pèlerinage, etc. se faisaient sans chaire.»** Extrait

de Fateh al-Bari

(3/403). Voir la réponse donnée à la question n°

[49020](#).

Deuxièmement, un tel sujet ne devrait pas être

l'objet de divergence, de division et de dissension entre musulmans. Il ne faut pas se précipiter à parler d'innovations en termes généraux. Si l'usage (superflu) de la chaire constituait une innovation, Abou Saïd (P.A.a) l'aurait condamnée comme il le fit quand Marwan plaça le sermon avant la prière.

Il est vrai que l'enseignement vérifié du

Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) veut qu'on n'installe pas une chaire sur le lieu de prière. Cependant, on peut espérer que l'affaire fait l'objet d'une grande latitude. C'est surtout le cas quand la situation nécessite que le lieu de prière soit équipé d'une chaire.

Ibn Battal (Puisse

Allah lui accorder Sa miséricorde) écrit dans son commentaire sur al-Bokhari (2/554): «Ashab dit dans al-Madjmou'«

**L'installation d'une chaire au lieu de prière fait l'objet d'une grande latitude; on peut le faire comme on peut s'en abstenir.»**

Cheikh Ibn Outhaymine

(Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé en ces termes: **«La sunna recommande-t-elle à l'imam de faire son sermon lors de la prière de la fête du haut d'une chaire?»** Voici sa réponse: «Certains ulémas pensent que cette pratique relève de la Sunna car un hadith de Djaber (P.A.a) indique que le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) prononça un sermon ... Djaber dit: **«Puis il redescendit pour se rendre auprès des femmes. La descente**

**implique qu'on se déplace du haut en bas. Voilà l'interprétation qui fonde la pratique en cours. D'autres ulémas pensent qu'il vaut mieux se passer d'une chaire. L'affaire est l'objet d'une grande latitude, s'il plaît à Allah.»**

Extrait de Madjmou fatwa wa rassail d'ibn Outhaymine (16/350).

Allah Très-haut le sait mieux.